



A retourner au District Football 24 **pour le 30 JUIN 2019**
B.P. 201 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9
Avec le document d'ENGAGEMENT

PROTOCOLE D'ACCORD D'ENTENTE

SENIORS

DEMANDE DE CREATION D'UNE ENTENTE EN COMPETITION DISTRICT POUR LA SAISON 2019/2020

Entre M. Président du club de	Et M. Président du club de	Et M. Président du club de
Date, signature et cachet	Date, signature et cachet	Date, signature et cachet
Raisons motivées de la demande :		

déclarons vouloir mettre en place une entente entre notre (nos) équipe (s) seniors évoluant au niveau :

- équipe 1 classée en division – club support:
- équipe 2 classée en division – club support :
- équipe 3 classée en division – club support :

Chaque club conserve son identité.

Chaque Président atteste avoir pris connaissance des articles suivants, les accepte :

Titre 1, article 39 bis des Règlements Généraux de la F.F.F. et Titre V, article 2 des Règlements Particuliers du District.

RAPPEL : une entente est annuelle ; toutes les formalités sont à renouveler au début de chaque saison